

Le Point d'ancre

Bulletin d'information du Syndicat des professeurs et professeures de l'UQTR

SITE INTERNET
<http://www.sppuqtr.ca>

Volume 14 / no 3 / 22 septembre 2011

Accueil des nouveaux professeurs



Comme chaque année, le Syndicat accueillait récemment les nouveaux professeurs lors d'une croisière sur la magnifique rivière Saint-Maurice. Pour l'année 2011-2012, l'UQTR a embauché une quarantaine de nouveaux professeurs: 22 réguliers, 11 suppléants et sept cliniciens.

La convention collective des professeurs prévoit que le 1er septembre 2011 l'UQTR doit compter 394 postes de professeurs. Un record historique.

Comme la moitié des activités d'enseignement est toujours assumée par des chargés de cours, il y a encore place à l'embauche. Rappelons que la convention collective précise qu'à compter de cette année, le nombre de postes de professeur est déterminé par la croissance du nombre d'étudiants.

On reconnaît de gauche à droite

Rangée 1

Jessica Lesage, Département d'orthophonie, Angélique Malo et Alexandra Langelier, Département des sciences comptables, Marie-Josée Drolet, Département d'ergothérapie,

Christine Valiquette, Département d'orthophonie et Nancy Baril, Département d'ergothérapie.

Rangée 2

Stéphanie Austin, Département des sciences de la gestion, Johana Monthuy-Blanc, Département des sciences de l'éducation, Émilie Lachance, Département des sciences de l'activité physique, Anick Sauvageau, Marie Grandisson et Ginette Aubin, Département d'ergothérapie.

Rangée 3

Sylvie Fréchette, Département des sciences de l'éducation, Michel Rousseau, Département de psychoéducation, Sylvain Vermette, Département des sciences de l'éducation, Stéphanie Lemire, Département des sciences comptables, Claire Blais, Département des sciences infirmières et Syliane Charles, Département de philosophie.

Rangée 4

Mireille Dubé, Département des sciences comptables, Hugues Leblond et Andréa Bertolo, Département de chimie-biologie et Tristan Milot, Département de psychoéducation.



Nous employons le masculin sans discrimination aucune et seulement pour alléger le texte.



Le Syndicat souhaite une belle rentrée aux nouveaux professeurs

Prénom	Nom	Département	Statut
Andréa	Bertolo	Chimie-biologie	Régulier
Hugues	Leblond	Chimie-biologie	Régulier
Stéphane	Bouchard	Chiropratique	Suppléant
Danica	Brousseau	Chiropratique	Clinicien
Caroline	Poulin	Chiropratique	Clinicien
Ginette	Aubin	Ergothérapie	Régulier
Nancy	Baril	Ergothérapie	Clinicien
Noémi	Cantin	Ergothérapie	Régulier
Marie-Josée	Drolet	Ergothérapie	Régulier
Marie	Grandisson	Ergothérapie	Clinicien
Bernard	Michallet	Ergothérapie	Régulier
Anick	Sauvageau	Ergothérapie	Suppléant
Louise	Duchesne	Ergothérapie	Régulier
Brigitte	Stanké	Ergothérapie	Régulier
Romain	Roult	Études en loisir, culture et tourisme	Suppléant
Éric	Poirier	Langues modernes et de traduction	Régulier
Jessica	Lesage	Orthophonie	Clinicien
Christine	Valiquette	Orthophonie	Régulier
Syliane	Charles	Philosophie	Suppléant
Michel	Rousseau	Psychoéducation	Régulier
Myriam	Rousseau	Psychoéducation	Suppléant
Louis	De Beaumont	Psychologie	Régulier
Mireille	Dubé	Sciences comptables	Régulier
Stéphanie	Lemire	Sciences comptables	Suppléant
Angélique	Malo	Sciences comptables	Régulier
Cynthia	Courtois	Sciences comptables	Régulier
Alexandra	Langelier	Sciences comptables	Suppléant
Anderson	Araújo-Oliveira	Sciences de l'éducation	Suppléant
Martine	Cloutier	Sciences de l'éducation	Régulier
Sylvie	Fréchette	Sciences de l'éducation	Suppléant
Sylvain	Vermette	Sciences de l'éducation	Suppléant
Johana	Monthuy-Blanc	Sciences de l'éducation	Régulier
Dominic	Voyer	Sciences de l'éducation	Régulier
Foued	Chihi	Sciences de la gestion	Régulier
Diane	Gagné	Sciences de la gestion	Régulier
Benoît	Gagné	Sciences de l'activité physique	Clinicien
Émilie	Pérusse-Lachance	Sciences de l'activité physique	Clinicien
Marise	Bachand	Sciences humaines	Régulier
Claire	Blais	Sciences infirmières	Régulier

Projet d'amendements des statuts

La dernière révision des statuts du SPPUQTR date de 2007.

Depuis, les officiers ont constaté la nécessité d'apporter quelques changements. Il ne s'agit pas d'une réforme complète, comme celle de 2005, mais bien d'ajustements permettant de solutionner certaines problématiques. Le projet d'amendements des statuts a été discuté au comité exécutif et déposé au conseil syndical du 28 août et du 15 septembre. Les délégués ont apporté quelques changements et convenu de consulter les professeurs sur le projet avant de le déposer à l'assemblée générale du 29 septembre prochain.

Si vous avez des remarques ou des commentaires à formuler à la suite de la lecture du projet, nous vous invitons à communiquer avec le secrétariat du SPPUQTR.

Principaux articles des statuts à modifier :

Statuts 2007	Statuts 2011
Assemblée générale	Assemblée générale
11. Pour tenir une assemblée générale, le quorum est fixé à 10 % des membres.	11. Pour tenir une assemblée générale, le quorum est fixé à 10 % des membres. <u>Le quorum est présumé demeurer valide pour la durée de la réunion.</u> <u>Toutefois à tout moment un membre peut demander la vérification du quorum.</u> <u>Si la perte du quorum est constatée, le président d'assemblée décrète la fin de la séance.</u> <u>Les décisions prises avant l'absence de quorum demeurent valides.</u>

Statuts 2007	Statuts 2011
50. Le vice-président aux relations de travail Rien	50. Le vice-président aux relations de travail <u>50.6. assure le suivi des griefs et représente le SPPUQTR au comité de grief prévu à la convention collective;</u>

Statuts 2007	Statuts 2011
CONSEIL D'ADMINISTRATION Représentants	
4. Tous les professeurs de l'UQTR peuvent solliciter un poste de représentant au conseil d'administration de l'UQTR.	<u>84. Tous les professeurs peuvent solliciter un poste au conseil d'administration de l'UQTR à titre de membre désigné par le corps professoral pour une nomination par le conseil des ministres du gouvernement du Québec.</u>

Statuts 2007	Statuts 2011
Référendum	
141. Rien	<u>141. La consultation référendaire est précédée d'une assemblée générale extraordinaire du SPPUQTR convoquée par le conseil syndical.</u>
142. Le bulletin référendaire est expédié au domicile des membres du Syndicat au plus tard quinze (15) jours ouvrables après la réception de la demande écrite au secrétariat ou l'adoption de la résolution.	<u>142. Le référendum se tient par consultation électronique selon les modalités déterminées par le comité exécutif au plus tard vingt (20) jours ouvrables après la réception de la demande écrite au secrétariat du Syndicat.</u>
143. La date limite de retour du bulletin référendaire est fixée au vingt-cinquième (25) jour ouvrable suivant la réception de la demande écrite ou l'adoption de la résolution.	<u>143. La période de consultation référendaire s'étend sur une période d'au moins dix (10) jours ouvrables.</u>
144. Le comité exécutif doit confier la compilation des bulletins référendaires à une firme de comptables ou d'avocats ou à un comité spécialement formé par le conseil syndical.	<u>144. Le conseil syndical valide le processus et les résultats de la consultation référendaire.</u>
145. Le référendum est valide si plus de 50 % des bulletins référendaires sont retournés.	<u>145. Le référendum est valide si plus de 50 % des professeurs en poste complète la consultation référendaire.</u>

Statuts 2007	Statuts 2011
Divers	
Rien	<u>156. Le Syndicat prend fait et cause pour les délégués syndicaux, les officiers du comité exécutif et les employés. Il s'engage à les tenir indemnes, advenant toute poursuite, pour les gestes posés de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions sauf s'ils sont tenus responsables par un tribunal civil de négligence grossière ou de faute lourde.</u>
Rien	<u>157. Les professeurs, dont les bureaux sont situés à l'extérieur du campus trifluvien, peuvent voter électroniquement sur toutes les questions faisant l'objet d'un vote prolongé aux assemblées générales des professeurs et aux assemblées générales du Syndicat des professeurs et des professeures selon les modalités déterminées par le comité exécutif.</u>

Il est possible de consulter le projet amendements à l'adresse suivante : WWW.SPPUQTR.CA

Universités canadiennes

Le salaire moyen des professeurs stagne

TORONTO – Le salaire moyen des professeurs d'université de 29 établissements canadiens s'élevait à 116 024 \$ en 2010-2011, une hausse de 0,1 % par rapport à l'année précédente, indique une récente étude de Statistiques Canada.

Les données publiées mardi portent sur les institutions qui ont répondu à l'enquête sur l'échelle salariale des professeurs à temps complet dans les universités canadiennes. Les questions ont été envoyées à 62 universités.

Le meilleur salaire s'élève à 170 391 \$. Il est versé à un ou des professeurs du Conrad Grebel University College, à Waterloo, en Ontario. La paye annuelle la moins élevée pour un professeur est de 52 833 \$, à

l'Université Capliano, à Vancouver.

Plusieurs universités, dont celles de Toronto, de Guelph et de Waterloo, se sont abstenues de donner des informations sur les salaires maximums.

Les 29 établissements sondés représentaient environ 40 % du personnel enseignant à plein temps en 2008-2009. Près des deux tiers (62,4 %) des professeurs étaient des hommes et 37,6 %, des femmes, précise Statistiques Canada.

Aucune université ayant répondu à l'enquête n'est située au Québec.

Agence QMI 30-08-2011

Mieux connaître sa convention collective En rappel

**Alain
Chalifour**

Professeur au Département
de mathématiques et
informatique et vice-
président aux relations de
travail du SPPUQTR



Un paragraphe de l'annexe C de la convention collective, annexe dont l'intitulé est **Fonds départementaux de recherche**, a été modifié par lettre d'entente au début du mois de juin 2011.

Le paragraphe visé par l'entente, soit le 6^e tiret de la clause 1.3 de ladite annexe dont l'intitulé était :

- *Acheter des fournitures informatiques d'une valeur unitaire d'au plus mille dollars (1000 \$).*

Cette limite était contraignante, en l'occurrence pour

l'achat d'un ordinateur portable ou conventionnel, et ce montant aurait dû faire l'objet d'une indexation progressive ou encore être négocié à chaque renouvellement de la convention collective.

Une première proposition du SPPUQTR était de bonifier ce montant à 2 500 \$, ce qui correspond au coût d'un ordinateur portable actuellement. Or, les mêmes contraintes demeuraient quant à l'indexation du montant ou des fluctuations dans le temps du coût unitaire d'un ordinateur.

Le SPPUQTR a proposé une autre approche et les parties se sont entendues sur une nouvelle formulation du 6^e tiret de l'article 1.3 de ladite annexe C. Depuis le 7 juin 2011, ce tiret est remplacé par les suivants :

- *Acheter un ordinateur, une (1) fois par période de quatre (4) ans, en respectant toute entente négociée par l'Université applicable au moment de l'achat.*
- *Acheter d'autres ordinateurs pour combler des besoins spécifiques, en respectant*

toute entente négociée par l'Université applicable au moment de l'achat. Toutefois, le Décanat de la gestion académique des affaires professorales peut demander à un professeur de justifier l'achat d'un ordinateur supplémentaire si le nombre d'ordinateurs financés à partir du fonds départemental de la recherche que ce dernier a en sa possession est supérieur à deux (2).

- *Acheter des fournitures informatiques ou multimédias, autres qu'un ordinateur, pour une valeur maximale de 1 500 \$ par année, en respectant toute entente négociée par l'Université applicable au moment de l'achat.*

été précisé que ces achats doivent être conformes aux ententes négociées par l'Université. Cette précision fait évidemment référence au contrat de service afférent à ce type d'achat. Le troisième tiret remplace l'ancienne formulation à l'intérieur de la clause 1.3 de l'annexe et apporte une précision supplémentaire visant l'achat de fournitures informatiques (imprimante, logiciel, etc.) et multimédias (tablette électronique, etc.).

Finalement, plusieurs autres lettres d'entente ont été signées récemment, dont une sur des précisions apportées à une entente antérieure sur les cotisations professionnelles et qui visent l'accréditation de programmes particuliers (ingénierie, ergothérapie) et l'obligation d'appartenance à un ordre ou à une association spécifique.

Vous constaterez qu'aucun montant n'est précisé lors de l'achat d'un ordinateur, ce qui rend cette clause indépendante de la fluctuation du prix. Par ailleurs, il a

Le Syndicat remercie de leur contribution précieuse les professeurs qui prendront leur retraite en 2011

Prénom	Nom	Département	Prise de retraite
Josette	Trépanier	Département des arts	2011-07-01
Bernard	Larue	Département de chimie-biologie	2011-09-01
Bohuslav V.	Kokta	Département de génie chimique	2011-03-01
Suzanne	Foisy	Département de philosophie	2011-09-01
Micheline	Dubé	Département de psychologie.	2011-09-01
Marc	Provost	Département de psychologie.	2011-09-01
Jocelyne	Moreau	Département de psychoéducation.	2011-09-01
Louise	Lafortune	Département des sciences de l'éducation	2011-09-01
Noëlle	Sorin	Département des sciences de l'éducation	2011-09-01
Cléo	Marchand	Département des sciences comptables	2011-06-01
Claire.V	De la Durantaye	Département des sciences de la gestion.	2011-06-01
Wilson	O'Shaughnessy	Département des sciences de la gestion.	2011-06-01
Normand	Petterson	Département des sciences de la gestion	2011-09-01
Jean	Lorrain	Département des sciences de la gestion.	2011-09-01
Denis	Pettigrew	Département des sciences de la gestion	2011-09-01
Odette	Doyon	Département des sciences infirmières	2011-09-01

Plan d'action 2011-2012

Pierre Baillargeon

Professeur au
Département de
psychoéducation
et président du
SPPUQTR



Depuis 1989, en juin de chaque année, les officiers syndicaux se réunissent pour la journée bilan et plan d'action. Le comité exécutif en profite alors pour faire le point sur les modes de fonctionnement du Syndicat, sur les réalisations de la dernière année ainsi que sur les priorités d'intervention de l'année suivante. Vous trouverez ci-joint un résumé des orientations retenues par le SPPUQTR pour l'année 2011-2012.

Amorce des échanges pour le renouvellement de la convention collective

La convention collective des professeurs vient à échéance en septembre 2012.

Il reste à peine douze mois au SPPUQTR pour consulter les professeurs afin de mieux connaître leurs attentes. Rappelons que depuis la signature de la convention, avril 2008, l'UQTR a embauché près d'une centaine de nouveaux professeurs qui pourront sûrement faire profiter le comité de négociation de leurs récentes expériences.

Comme lors de la dernière négociation, le Syndicat formera des groupes de discussion sur différents aspects de la vie universitaire, mènera une vaste consultation sur l'ensemble des points de la convention et organisera des rencontres d'information pour les professeurs.

L'analyse des autres conventions collectives des professeurs d'universités québécoises complètera la démarche permettant de rencontrer la Direction de l'UQTR pour établir les bases de la négociation pour le renouvellement.

Nouveau recteur

Le choix d'un nouveau recteur reste toujours un moment important dans la vie universitaire. M. Bourque a quitté l'UQTR au début du mois d'août et l'ex-vice-recteur aux

études de premier cycle et au soutien académique, M. André Paradis, a été choisi pour assurer l'intérim.

Un premier appel de candidatures n'a pas permis, malgré la réception de plusieurs candidats, dont certains oeuvrant déjà à l'UQTR, au comité de sélection de faire des suggestions.

Un deuxième appel de candidatures a été fait et le comité de sélection s'est réuni en septembre pour étudier les candidatures reçues.

En espérant que le comité de sélection ait reçu des candidatures intéressantes, il est peu probable, considérant le processus, que le nouveau recteur ou la nouvelle rectrice occupe le poste avant le début de 2012.

Le Syndicat a toujours été très attentif à la sélection d'un nouveau recteur. Il n'en sera pas autrement cette fois.

Nouveaux professeurs

Le 1^{er} septembre, l'UQTR doit compter 394 postes de professeur. Il s'agit d'un sommet historique. Il n'y a jamais eu autant de professeurs depuis la fondation de l'UQTR. Pour la première fois, le nombre de postes est maintenant déterminé par le nombre d'étudiants en équivalence temps plein.

Pour 2010-2011, la Direction de l'UQTR prévoyait 8 300 EEETP, 352 EEETP de plus qu'en 2009-2010. En prenant le même nombre d'EEETP pour 2011-2012, nombre qui sera sûrement plus élevé considérant la tendance actuelle, l'Université devra ajouter un minimum de 20 postes de professeur supplémentaires (8 300 EEETP - 7 700 EEETP / 30 EEETP = 20 postes). Ces nouveaux postes s'ajoutent aux postes libérés par les démissions, les départs à la retraite, les congés sans solde, etc.

Pour l'année 2011-2012, qui débutait le 1^{er} juin dernier, l'Université a embauché une quarantaine de nouveaux professeurs : 22 réguliers, 11 suppléants, 7 cliniciens. Le Syndicat, comme la Direction, est sensible au défi que représentent l'embauche et l'intégration d'un si grand nombre de professeurs en si peu de temps. Le tiers des professeurs de l'UQTR ont été embauchés au cours des cinq dernières années. Depuis plusieurs années, le comité exécutif du SPPUQTR accueille les nouveaux professeurs lors d'une croisière sur la rivière Saint-Maurice et leur offre des conférences sur différents aspects de la vie académique. Pour la

prochaine année, le Syndicat souhaite répéter le dîner rencontre avec les nouveaux en les invitant à s'exprimer sur leur intégration. Les nouveaux professeurs seront également sollicités dans le processus de consultation pour le renouvellement de la convention collective.

La recherche à l'UQTR et ailleurs

Au cours des dernières années, le comité des affaires universitaires (CAU) a réalisé un premier sondage sur la recherche à l'UQTR. Les résultats ont été dévoilés et sont toujours disponibles sur le site web du SPPUQTR (WWW.SPPUQTR.CA).

En 2011-2012, le CAU poursuivra l'étude de l'évolution de la recherche à l'UQTR versus d'autres universités québécoises. Le CAU continuera à s'intéresser au programme de chaires de recherche-UQTR et au nouveau programme de relance pour les professeurs qui ont perdu leur financement de recherche des grands organismes subventionnaires. Le Syndicat continuera à encourager la Direction de l'UQTR à améliorer le financement interne de la recherche universitaire.

Le financement des universités et la hausse des frais de scolarité

L'automne risque d'être chaud. C'est du moins la promesse faite par les nombreuses associations étudiantes universitaires du Québec. Les hausses importantes des frais de scolarité annoncées par le gouvernement du Québec suscitent beaucoup de grogne.

Le Syndicat souhaite prendre formellement position dans ce choix de société.

Un premier débat est prévu le 6 octobre prochain. Panellistes et associations étudiantes viendront entretenir les professeurs des tenants et des aboutissants. Par la suite, le SPPUQTR discutera du sujet dans ses instances.

Gouvernance universitaire

Enfin, le Syndicat continuera à s'intéresser, comme l'ensemble des syndicats de professeur d'université du Québec, aux recommandations de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport faisant suite au rapport de l'Institut sur la gouvernance des institutions privées et publiques sur la gouvernance des universités. Depuis la commission parlementaire sur le sujet, le MELS n'a toujours pas fait connaître ses intentions quant aux recommandations de la loi 38. Rappelons que plusieurs propositions de la loi représentent une menace certaine pour la gestion collégiale des universités et

sur le rôle que les professeurs y ont toujours joué. Le gouvernement propose ni plus ni moins de faire des recteurs des véritables P.D.G. qui devront répondre de la performance de leur institution à des administrateurs-actionnaires, provenant au 2/3 de l'extérieur du milieu universitaire.

Le conseil d'administration a déjà mis sur pied, sans attendre la loi, un certain nombre de comités qui s'intéressent à la gestion des ressources humaines, à l'élaboration du budget, à la gouvernance, etc. Ces comités fonctionnent toutefois en vase clos. Il est difficile d'obtenir une copie des documents qui y sont déposés et les procès-verbaux sont considérés comme des documents confidentiels. Les comités s'intéressent à des questions importantes, comme les mandats de négociation pour le renouvellement des conventions collectives, mais personne ne peut connaître la teneur des discussions. Ce qui laisse présager rien de bon pour les principes de transparence intrinsèque à la loi 38.

Conclusion

L'année 2011-2012 s'annonce comme une autre année importante pour l'UQTR, le SPPUQTR et l'avenir des universités québécoises. Le SPPUQTR compte mobiliser les instances syndicales et l'ensemble de ses membres pour intervenir adéquatement dans tous ces dossiers.

Rappelons enfin que 2011 marque le 40e anniversaire de l'accréditation du Syndicat. Le comité exécutif prévoit quelques 5 à 7 afin de permettre aux professeurs d'échanger entre eux et une grande rencontre le 15 décembre regroupant les anciens officiers syndicaux et les professeurs retraités.

Je remercie mes collègues du comité exécutif et du conseil syndical qui ne ménagent ni temps ni énergie afin d'animer la vie syndicale universitaire trifluvienne. Sans leur support, la présidence syndicale serait beaucoup trop lourde à assumer.

Enfin, un mot pour souligner le travail du personnel syndical qui apporte un appui important au travail des officiers.

Synthèse du plan d'action syndical 2011-2012

ACTIONS PRIORITAIRES

- Amorcer la consultation des professeurs sur le renouvellement de la convention collective.
- Souligner le 40e anniversaire d'accréditation du SPPUQTR.
- S'impliquer dans le débat sur la hausse des frais de scolarité.
- Poursuivre le travail afin de mieux connaître et de mieux faire connaître la recherche à l'UQTR.

AUTRES ACTIVITÉS SYNDICALES

Relations de travail

- Faire une analyse détaillée de l'évolution des salaires des professeurs dans les universités québécoises.
- Doter le SPPUQTR de règles permettant de baliser ses interventions dans les cas de harcèlement au travail touchant ses membres.
- Étudier la possibilité d'introduire dans la convention collective l'utilisation du forfaitaire de prise de retraite pour racheter les pénalités actuarielles du RRUQ.
- Revoir le processus de désignation des représentants du SPPUQTR au comité de promotion.

Affaires universitaires

- Poursuivre la compilation des données comparatives sur la recherche à l'UQTR et ailleurs.
- Doter le SPPUQTR d'un code d'éthique sur l'utilisation des sondages électroniques.
- Faire une analyse sur l'implantation des chaires de recherche industrielles.
- Réaliser un sondage auprès des professeurs sur le soutien apporté par l'UQTR à leurs activités d'enseignement.

Formation et services aux membres

- Offrir une série de causeries et de dîners-conférences sur des sujets d'actualité .
- Favoriser l'intégration des nouveaux professeurs.
- Valoriser le volet des services à la collectivité dans la tâche des professeurs.

Représentation nationale

- Maintenir l'implication du SPPUQTR au sein des organismes de représentation nationale des professeurs d'université (FQPPU, CLIUQ, CIRAC, ... Etc.).
- Poursuivre le travail au sein du comité d'études sur le financement des universités, le comité organisateur des états généraux sur l'éducation et le comité sur les cours à distance de la FQPPU (Fédération québécoise des professeurs professeurs d'université).

Autres

- Revoir le graphisme du site web et du Point d'ancre.
- Amender les statuts du SPPUQTR.

Rapport financier 2010-2011

	2008-2009	2009-2010	2010-2011
	Réel	Réel	Réel
Produits			
Revenus provenant de la cotisation	763 440 \$	894 583 \$	956 784 \$
Intérêts sur placements	16 209 \$	13 046 \$	26 785 \$
Variation des gains latents sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction	(130 898 \$)	148 331 \$	93 386 \$
Gain (perte) sur disposition de placements		(27 190 \$)	3 108 \$
Dons	4 180 \$	0 \$	0 \$
	652 931 \$	1 028 770 \$	1 080 063 \$
Charges			
Cotisations - FQPPU	43 855 \$	49 887 \$	53 280 \$
Cotisation & Participation-CIRRAC	2 699 \$	3 015 \$	1 929 \$
Participation-FQPPU	2 935 \$	1 551 \$	1 395 \$
Participation-CLIUQ	1 872 \$	1 610 \$	1 245 \$
Intersyndicale des personnels de l'UQTR	839 \$	439 \$	550 \$
Personnel	242 103 \$	259 707 \$	260 784 \$
Ressources occasionnelles	595 \$	100 \$	150 \$
Frais juridiques et arbitrage	31 369 \$	38 572 \$	9 284 \$
Honoraires et remboursement de dépenses juridiques	83 345 \$	85 975 \$	90 833 \$
Papeterie, imprimerie et fournitures de bureau	9 626 \$	7 304 \$	8 582 \$
Télécommunications	2 636 \$	2 342 \$	2 374 \$
Bourses d'études (Annexe 1)	12 603 \$	13 962 \$	15 499 \$
Publicité & promotion	425 \$	2 111 \$	0 \$
Frais de fonctionnement	9 355 \$	10 886 \$	12 717 \$
Comité de négociation	488 \$		
Comité des services à la collectivité	16 051 \$	13 716 \$	12 767 \$
Comité des affaires universitaires	2 134 \$	2 193 \$	1 755 \$
Formation (membres et personnels)	1 175 \$	1 416 \$	1 655 \$
Comité des relations de travail	1 723 \$	1 645 \$	1 567 \$
Honoraires professionnels	9 416 \$	11 125 \$	13 800 \$
Prises de retraite des professeurs	4 735 \$	6 500 \$	6 775 \$
Assurances	3 326 \$	3 792 \$	3 847 \$
Entretien et réparation	254 \$		
Frais bancaires		169 \$	361 \$
Amortissement des immobilisations	1 553 \$	1 629 \$	2 225 \$
Autres charges	1 021 \$	52 \$	31 \$
	486 133 \$	519 698 \$	503 405 \$
Autres produits (charges)			
Subvention juridique	0 \$	0 \$	10 000 \$
FQPPU	18 000 \$	9 500 \$	10 200 \$
Variation de la provision pour allocation de grève	40 640 \$		
Variation de la provision pour indemnité de départ des employés	(5 531 \$)	17 286 \$	(1 320 \$)
Équité salariale			7 859 \$
Excédent des produits sur les charges	230 857 \$	535 858 \$	587 679 \$



Les professeurs de l'UQTR se démarquent

www.entete.uqtr.ca



Une encyclopédie wiki en génie mécanique **Le professeur Luc Laperrière à la tête du projet CIRPedia**

(2011-08-30) CIRPedia, c'est le nom du plus récent projet novateur initié par le Collège international pour la recherche en productique (CIRP). Coéditée par le professeur Luc Laperrière, directeur du Département de génie mécanique de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), et le professeur Gunther Reinhart, directeur de l'Institut de recherche sur les machines-outils et la gestion industrielle de l'Université Technique de Munich, cette nouvelle encyclopédie virtuelle prendra la relève des nombreux dictionnaires techniques développés par les membres du CIRP depuis 1962.



Pour leur ouvrage *La comptabilité et les PME*

Sylvie Deslauriers, Jocelyne Gosselin et Daniel McMahon partagent le Prix de la ministre

(2011-07-20) Sylvie Deslauriers et Jocelyne Gosselin, professeures au Département des sciences comptables de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) ainsi que leur ex-collègue Daniel McMahon, aujourd'hui président et chef de la direction de l'Ordre des comptables agréés du Québec, ont obtenu le Prix de la ministre, catégorie volumes, premier cycle de l'enseignement universitaire. Leur ouvrage intitulé *La comptabilité dans les PME* a été qualifié comme étant « époustouffant » par les membres du comité de sélection.



L'Université Ibaraki intéressée par l'expertise de l'UQTR en matériaux lignocellulosiques

(2011-08-18) Dans le cadre du développement des partenariats internationaux, le Centre de recherche sur les matériaux lignocellulosiques (CRML) de l'UQTR a accueilli, le 28 juillet, Jun Shimizu, professeur au Département d'ingénierie des systèmes intelligents de l'Université Ibaraki au Japon. Le chercheur était accompagné de Lofti Chouanine, directeur de commercialisation de Valeo Management.

40e ANNIVERSAIRE



Le 15 septembre, le Syndicat invitait les professeurs au méchoui de la rentrée.

Une centaine de professeurs ont participé à l'activité qui soulignait également le 40e anniversaire d'accréditation syndicale du SPPUQTR.

Le vice-président des services à la collectivité, Michel Volle, et le président du SPPUQTR, Pierre Baillargeon, ont tranché le gâteau d'usage.

Stationnement sur le campus

Nous rappelons aux professeurs qui n'ont pu, avec raison, se procurer une vignette de stationnement campus avant la date limite du 25 août, qu'ils peuvent se procurer ladite vignette en s'adressant à Jean Bois, coordonnateur du centre de ressources multiservice, au poste 2591.

Vous trouverez de l'information sur la gestion des stationnements sur le site de l'UQTR.

Assemblées générales

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PROFESSEURS
Jeudi 29 septembre 2011, 12 h
Local 1012 Nérée-Beauchemin

133e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES
PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 29 septembre 2011, 12 h 30
Local 1012 Nérée-Beauchemin

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Désignation d'un président d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2011
5. Élection d'un membre de la commission des études de l'UQTR désigné par les professeurs :
Secteur 6
Départements de psychologie et de psychoéducation
6. Élection de deux membres du conseil d'administration de l'UQTR désignés par les professeurs
7. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de votation
8. Résultats des élections
9. Levée de l'assemblée

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Désignation d'un animateur pour la rencontre
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la 132^e assemblée générale
5. Projet d'amendements des statuts du SPPUQTR
6. Présentation du plan d'action syndical 2011-2012
7. Affaires budgétaires :
 1. Rapport financier au 31 mars 2011
 2. Choix des auditeurs 2011-2012
8. Affaires nouvelles
9. Levée de l'assemblée générale

Officiers du Syndicat des professeurs et des professeures pour 2011-2012

M. Pierre Baillargeon, président; M. Alain Chalifour, premier vice-président aux relations de travail; M. Yvan Leroux, vice-président aux affaires syndicales; M. Ismaïl Biskri, vice-président aux affaires universitaires; M. Michel Volle, vice-président aux services à la collectivité; M. Ghyslain Parent, secrétaire; M. Sylvain Beaudry, trésorier.

Le Point d'ancre est publié par le comité exécutif

Pour correspondance :
SPPUQTR
3351, boul. des Forges C.P. 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
Téléphone 819.376.5041
Télécopieur 819.376.5209
Courriel : syndicat.professeurs@uqtr.ca
Internet : www.sppuqtr.ca



**Syndicat des professeurs
et des professeures**
Université du Québec à Trois-Rivières

**Le logo du Syndicat des professeurs et des professeures
regroupe trois niveaux de signification :**

le livre ouvert
l'arbre en croissance
les mains ouvertes vers les étudiants et la société